



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**CCVLV**

13 avenue de la gare  
46700 PUY L'ÉVÊQUE

Affaire suivie par :

Service commande publique

tél : 05.65.36.06.52 ou 05.65.36.06.53

mél : [commandepublique@ccvlv.fr](mailto:commandepublique@ccvlv.fr)

A Puy l'Évêque, le 21 juillet 2023,

**Objet : lettre de consultation selon un marché à procédure adaptée**

**Référence : 2023-06**

**« Mission d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre relative à la création d'une chaufferie bois et à la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau pour la piscine communautaire de Puy l'Évêque »**

#### **1- Contexte**

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble exerçant la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire de Puy l'Évêque souhaite conclure un marché en procédure adaptée ayant pour objet une mission d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre. L'objet de la mission consiste en la mise en place d'une chaufferie bois et d'une pompe à chaleur air-eau pour assurer la production d'eau chaude pour les bassins et l'eau chaude sanitaire.

L'ensemble des éléments techniques sont consultables dans l'audit énergétique de la piscine récemment réalisé et disponible en annexe de la présente lettre.

#### **2- Contenu du dossier de consultation :**

La présente lettre valant règlement de consultation à dater et signer par une personne qualifiée pour représenter l'entreprise - le cahier des charges - le parcellaire et la pré-étude.

### **3- Attendu de la mission :**

#### **Etudes de conception**

Les études de conception permettront la consultation des entreprises et la réalisation de l'ouvrage. Elles ont pour objet, pour l'ensemble des lots :

- o d'établir tous les plans et schémas de conception et spécifications à l'usage du chantier ;
- o de rédiger le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ;
- o de permettre l'établissement sur la base des plans de conception et du C.C.T.P. d'un devis quantitatif détaillé par corps d'état ;
- o d'établir le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux par corps d'état ;
- o d'effectuer la mise en cohérence technique des documents fournis ;
- o elles définissent les travaux dans tous les détails, sans nécessiter pour l'entrepreneur des études complémentaires autres que celles concernant les plans d'exécution, d'atelier et de chantier relatifs aux méthodes de réalisation, aux principes de préfabrication, aux ouvrages provisoires et aux moyens de chantier

#### **Marché travaux**

L'équipe d'ingénierie établira le dossier de marché de travaux comprenant l'ensemble des documents (pièces écrites, pièces graphiques, bordereaux de chiffrage, estimation des travaux, planning de réalisation des études, planning de réalisation des travaux)

Le dossier de consultation des entreprises sera établi par l'équipe d'ingénierie. Les documents fournis seront du niveau projet et donc utilisables pour la réalisation des documents d'exécution des ouvrages à la charge des entreprises. Toutefois, en cas de modification dans les principes indépendant de la volonté des entreprises réalisant les travaux, l'équipe d'ingénierie assurera la rectification ou la mise à jour des documents, et fournira les détails complémentaires.

#### **Suivi de l'exécution des travaux**

Le suivi et le contrôle des travaux sera assuré par le mandataire et par le bureau d'études structure. En cas de choix architecturaux spécifiques et à la demande du mandataire, l'Architecte pourra intervenir pour traiter les points singuliers liés à l'architecture du bâtiment chaufferie.

### **4- Dépôt et contenu des offres :**

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au vendredi 28 août 2023 à 12h. Les offres devront être adressées : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

### **5- Visites sur site :**

Les visites sur site sont possibles mais pas obligatoires.

### **6- Contenu des offres**

- la présente lettre de consultation dûment complétée et signée
- un devis détaillé ou une proposition de contrat élaborée par le candidat
- Une note technique détaillant la proposition technique et méthodologique du candidat pour mener à bien la présente étude de diagnostic (méthode de sondage utilisée...)
- Un descriptif des moyens humains et techniques de la société

Le délai minimum de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

**7- Jugement des offres :**

Procédure de sélection : Les critères de sélection des candidatures sont les garanties professionnelles et financières, capacités et références techniques suffisantes.

Les offres seront sélectionnées selon le(s) critère(s) suivant(s):

- PRIX : 40 %
- VALEUR TECHNIQUE 60%

**8- Négociation :**

Suite à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation.

**9- Modalités de paiement :**

Les factures seront à déposer via la plateforme CHORUS PRO (SIRET de la CCVLV 244 600 433 00035). Son règlement se fera par mandat administratif suivi d'un virement émis par le comptable assignataire, la Trésorerie de Puy l'Evêque

**10- Renseignements :**

Pour obtenir des renseignements techniques sur la présente consultation, merci de contacter :  
**Mr Gilles OURTOULE : g.ourtoule@ccvlv.fr**

La présente lettre tient lieu de règlement de consultation.

Signature du titulaire responsable

Le ..... à .....

Le Président,

Serge BLADINIERES

